



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Non ce n'est pas fini 😏 !!!

Mobilisation Retraites 2023 Saison II

Le Conseil constitutionnel a rendu son avis. Sans grande surprise cette institution n'a pas désavoué Emmanuel Macron (des personnes désignées précédemment par des présidents, l'Assemblée et le Sénat) En dépit du bon sens juridique, le CC a validé une procédure qui permet de limiter encore plus le pouvoir du parlement et d'accorder un temps très contraint à l'examen de lois fondamentales pour le pays.

Le pouvoir déjà exorbitant du président (avec notamment le 49-3) s'en trouve renforcé, la Vème République en devient encore plus autoritaire.

Un seul peut décider contre l'avis de l'immense majorité de la population, la totalité des syndicats, le parlement et réduire à presque rien tout débat contradictoire.

Quelques heures après l'avis du CC Emmanuel Macron s'est empressé de promulguer la loi, montrant à quel point il **voudrait que la page soit tournée** et que cesse cette contestation sociale qui l'affaiblit chaque jour un peu plus (il ne peut plus se déplacer sans une armée de policiers pour tenir à bonne distance la population).

Mais c'est...raté !

L'intersyndicale nationale décide de poursuivre la mobilisation partout et en particulier à l'occasion de la journée internationale des travailleurs-llieuses du lundi 1^{er} mai.

Du jamais vu depuis des décennies : les manifestations du 1^{er} rassembleront l'ensemble des syndicats !

Et unanimement l'Intersyndicale refuse de rencontrer Emmanuel Macron et de discuter de quoi que ce soit tant que la loi n'est pas retirée !

49-3, Conseil Constitutionnel, loi promulguée, rien n'y fait : **une majorité de la population souhaite que la mobilisation se poursuive.**

D'ores et déjà plusieurs syndicats nationaux et les fédérations de cheminots appellent à des actions et à manifester ce jeudi 20 avril.

Et alors que Macron doit parler à la télévision ce lundi à 20h, des associations, collectifs et syndicats appellent à se rassembler devant toutes les mairies du pays pour faire des concerts de casserole.

Son rêve c'est qu'on lâche. On ne va rien lâcher !

Si vous avez aimé la saison I ou si vous l'avez ratée : bienvenu.es dans la saison II de la révolte de 2023 !

Ce lundi 17 avril

Macron à 20h à la télé

"Il ne nous écoute pas, on ne l'écouterà pas !"
A 20h devant toutes les mairies de France (Hôtel de Ville pour Paris)
Concerts de casseroles

Jeudi 20 avril

Journée d'action et de manifestations

Lundi 1er mai

Manifestations intersyndicales partout !

Même sur votre lieu de vacances en France ou à l'étranger (c'est une journée internationale de lutte 😊)

Préavis de grève pour tout le mois d'avril.

On peut faire grève une journée, une demi-journée, une heure.

Pas de délai de prévenance (on peut décider de faire grève le jour même).

1/2 journée de grève : 1/60ème du traitement prélevé
(environ **25€** pour 1 500€ de salaire, **34€** pour 2 000€)

1 heure de grève : 1/210e du traitement prélevé
(environ **7€** pour 1 500€ de salaire, **10€** pour 2 000€)